



Contrat de travail a durée indéterminée pas clair

Par **tonain**, le **04/09/2009** à **14:15**

Bonjour,
je suis actuellement "nounou" depuis un an au domicile d'un particulier. Je m'occupe de deux enfants de 2 et 5 ans. j e fais 10h/jours et mon salaire est de 1160 euros net. Est ce légal? je ne sais meme pas de quelles convention collective je depend!!